
Invité Mohammed Tawfik MOULINE Directeur Général de l'IRES

Mohammed Tawfik MOULINE Directeur Général de l'Institut Royal des Études Stratégiques (IRES)

« Le Maroc doit intégrer le changement climatique dans toutes les politiques publiques »

Quels sont les impacts du changement climatique sur le Maroc ?

Le Maroc est fortement concerné par le changement climatique. Sur les 50 dernières années, la température moyenne a augmenté de 0,16 °C par décennie. Les événements extrêmes se sont également multipliés, notamment les sécheresses, les inondations... Le changement climatique nous le vivons donc au Maroc et nous le subissons. Les projections montrent que, d'ici la fin du siècle et dans le scénario de l'inaction, l'augmentation de la température serait de l'ordre de 2 °C sur la côte atlantique et pourrait atteindre 5 à 6 °C sur la partie orientale du Maroc. Les amplitudes de variation sont réellement importantes.

Quel est votre regard sur l'approche environnementale mise en place par le Maroc depuis quelques années ? Quelles ont été les avancées et quels sont les grands chantiers qui restent à mettre en œuvre ?

Le Maroc a lancé sa politique de barrages au milieu des années 60. À l'époque, on ne parlait pas encore de responsabilité humaine en matière de changement climatique. Heureusement que, lorsque la problématique de l'eau s'est révélée et que la prise de conscience s'est généralisée, le Maroc avait déjà édifié toute une infrastructure de barrages qui a permis de sécuriser l'approvisionnement en eau du pays en période de sécheresse.

La problématique du Maroc n'est pas une problématique d'atténuation, mais d'adaptation au changement climatique. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas agir au niveau de l'atténuation. Nous avons commencé à développer les énergies renouvelables, d'une part pour limiter le rejet de gaz à effet de serre, mais aussi pour réduire la lourde facture en matière d'importation d'énergie.

Donc, la vraie problématique du Maroc, et des pays en voie de développement en général, c'est l'adaptation au changement climatique, à savoir comment s'adapter à un phénomène auquel nous n'avons pas contribué. L'atténuation et l'adaptation ne sont pas contradictoires, mais complémentaires, il faut agir sur ces deux volets. Le Maroc a mené des politiques en matière d'eau, d'agriculture... Le Maroc doit, à présent, intégrer le changement climatique dans toutes les politiques publiques. Aujourd'hui, l'eau doit être placée au cœur des politiques publiques, d'autant plus que les ressources en eau par habitant diminuent avec la progression démographique et sous l'effet du changement climatique. Le risque de dégradation de la qualité de l'eau est élevé. Je pense que le Maroc a fait énormément sur le plan réglementaire. Maintenant, c'est surtout au niveau de la cohérence des politiques publiques et de l'intégration du changement climatique dans ces politiques publiques qu'il faut agir.

Le Maroc se positionne depuis quelques années comme pays producteur d'énergies renouvelables : le pari est-il gagné ?

Pour ce qui concerne le volet relatif à l'atténuation des gaz à effet de serre, le Maroc s'est effectivement engagé dans un programme ambitieux de développement des énergies renouvelables. Ces dernières vont contribuer à hauteur de 40 % de la production d'énergie électrique en 2020. L'objectif de 52 % à atteindre à l'horizon 2030 requiert pour sa concrétisation plus qu'un doublement de la capacité installée en énergies renouvelables et ce, compte tenu du rythme relativement élevé de progression des besoins en énergie électrique du Maroc.

Comment le Maroc peut-il concilier ses objectifs de développement avec ses objectifs de développement durable ?

Le développement durable couvre trois aspects : l'efficacité économique, l'équité sociale et la durabilité environnementale. Par le passé, ces trois objectifs semblaient contradictoires. Aujourd'hui, le développement durable est devenu universel avec l'Agenda 2030 de Développement Durable des Nations Unies et ses 17 objectifs dont un est exclusivement dédié au changement climatique. L'Institut Royal des Études Stratégiques a opéré un croisement entre ces 17 objectifs et la question du changement climatique et nous avons réalisé que cette question impactait pratiquement la plupart des objectifs. Concilier ces trois éléments, c'est faisable. Aujourd'hui, l'écologie est même devenue rentable. Alors que, par le passé, on pensait que cela nécessitait des investissements supplémentaires dans des projets industriels qui ne seraient peut-être pas rentabilisés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'écologie, et on le voit dans le cas des énergies renouvelables, est un secteur créateur d'emplois qui participe à l'objectif de l'équité sociale, préserve l'environnement, crée de la croissance économique à partir de ressources qui ne coûtent rien et qui sont renouvelables.

Quelles sont les opportunités offertes par l'économie verte pour le Maroc ?

L'économie verte présente de nombreuses opportunités pour le Maroc. Il ne s'agit pas de reproduire les schémas, de passer par les mêmes étapes industrielles par lesquelles sont passés les pays industriels. Il faut faire le saut directement vers les processus qui consomment moins d'énergie. Nous n'avons pas le choix : le changement climatique est la plus grande menace que l'Homme ait eu à affronter jusqu'à présent. Et en parallèle, nous devons également réduire l'empreinte écologique. Souvent, nous oublions la dégradation de la biosphère et toutes les espèces qui disparaissent. Même si l'économie verte demande des investissements supplémentaires, il y va de la survie de la planète, de favoriser ce type d'économie et de lui donner les incitations nécessaires. Il est très important de mettre en place au niveau international de nouveaux modèles de développement. Le Maroc est aussi en train de chercher son modèle de développement, un modèle plus sobre en carbone, qui créerait plus d'emplois et qui préserve l'environnement.

Le fait de valoriser les déchets, d'en faire des matières premières, dans le cadre de l'économie circulaire, est déjà un grand pas. Un nouveau concept a également fait son apparition au niveau international: l'économie bleue. Cela consiste à imiter la nature dans le cadre des procédés de fabrication afin que l'être humain, en intervenant, ne crée pas d'écosystèmes fragiles, qui ne résistent pas au temps alors que la nature est constituée d'écosystèmes résilients.

Quel rôle sera amené à jouer le Maroc dans le cadre de la COP22 ?

Le Maroc va certainement insister sur la question de l'adaptation afin que la préoccupation de la communauté internationale ne soit pas uniquement axée sur la réduction des gaz à effet de serre. Il s'agit de la vraie problématique des pays en voie de développement. Il est donc important de donner à l'adaptation au moins la même importance qu'à l'atténuation. Deuxièmement, le Maroc sera amené à mobiliser les pays africains qui subissent de plein fouet les effets du changement climatique. A cet effet, le Royaume a lancé l'initiative triple A pour une agriculture en Afrique, adaptée au changement climatique.

Il y a aussi la question du financement des 100 milliards, qui n'est toujours pas réglée actuellement. Lors de la COP22, il est important de mettre en place des mécanismes de financement appropriés pour ce qui est des projets d'adaptation au changement climatique, ainsi qu'un certain nombre de mécanismes d'évaluation des projets afin que les pays en développement soient en mesure de présenter des projets bancables à la communauté internationale. Ce qui implique un renforcement de leurs capacités sur le plan humain et institutionnel.

Sortie de texte

Nous n'avons pas le choix : le changement climatique est la plus grande menace que l'Homme ait eu à affronter jusqu'à présent.